

## ATTENTION ➤ Règlement impératif avec votre inscription

### ➤ Coordonnées du participant :

Nom : ..... Prénom : .....  
Fonction : .....  
Société : .....  
Secteur d'activité : ..... Code NAF : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Tél. : ..... Fax : .....  
Effectifs :  1 à 49  50 à 199  200 à 499  500 à 999  1 000 et +  
Pour le suivi de votre inscription,  
e-mail : .....  
 Je souhaite recevoir des informations du groupe Les Echos et de ses partenaires

### ➤ Dossier d'inscription suivi par :

Nom : ..... Prénom : .....  
Tél. : ..... Fax : .....

### ➤ Entité et adresse de facturation :

Société : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Contact : .....  
Tél. : ..... Fax : .....  
N° de SIRET : .....

\*Ces informations sont destinées à nos services. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous avez un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.\*

suite du bulletin ➤

4<sup>ème</sup> conférence annuelle

## CONTRÔLE INTERNE

Vendredi 23 novembre 2007 • Pavillon Gabriel • Paris

**Les Echos**  
CONFÉRENCES

4<sup>ème</sup> conférence annuelle

# CONTRÔLE INTERNE

## Quelle contribution à l'efficacité opérationnelle ?

Vendredi 23 novembre 2007 • Pavillon Gabriel • Paris

[www.lesechos-conferences.fr](http://www.lesechos-conferences.fr)

**LANDWELL & ASSOCIÉS**  
Cabinet d'avocats correspondant de PRICEWATERHOUSECOOPERS

**RVR**  
SYSTEMS

**PRICEWATERHOUSECOOPERS** PwC

**AMRAE**

**IFA**  
Institut Français des Administrateurs

**IFACI** Institut de l'Audit Interne

## ➤ ÉDITORIAL :

**V**otée en 2003, la Loi de Sécurité Financière impose à toutes les sociétés cotées faisant appel public à l'épargne la rédaction d'un rapport annuel sur les procédures de contrôle interne. Cette législation participe à l'amélioration de la gouvernance et renforce la confiance des investisseurs en favorisant un bon contrôle des opérations de l'entreprise et la fiabilité de son information financière.

Par ailleurs, depuis janvier 2007, les émetteurs français disposent d'un cadre de référence ad hoc sur le contrôle interne, assorti d'un guide d'application consacré aux processus liés à l'information comptable et financière. **Quel premier bilan d'application peut-on tirer ? Quelles sont aujourd'hui les attentes du marché ? Dans quelle mesure le contrôle interne peut-il contribuer à l'efficacité opérationnelle ?**

**Cette quatrième conférence annuelle a pour objet de répondre à ces questions en insistant sur les facteurs clés de succès et les bonnes pratiques pour la mise en œuvre d'un contrôle interne efficace et pérenne.**

Le contrôle interne a désormais un cadre de référence, véritable outil qui devrait contribuer à une plus grande homogénéité des concepts sous-tendant la rédaction des rapports des présidents et pourrait donc en faciliter la lecture pour les investisseurs. Cette approche commune pose des principes généraux pour adapter le dispositif aux spécificités de chaque entreprise, selon sa taille et son organisation. Les petites et moyennes valeurs défendent une approche pragmatique du contrôle interne et du gouvernement d'entreprise et s'opposent à un formalisme parfois excessif pour leur structure réduite : un groupe de travail mis en place par l'AMF réfléchit ainsi à des dispositions spécifiques. *Quelle évaluation peut-on*

*faire aujourd'hui, quelques mois après la publication du référentiel AMF ? Quelles solutions d'adaptation sont envisagées pour les PME ? Quels progrès constate-t-on en matière de communication financière ?*

**Les nombreux dispositifs de contrôle préventif contribuent à diminuer les risques de fraudes mais ne mettent pas les entreprises à l'abri pour autant.**

Contraints à davantage de transparence, les conseils d'administration se professionnalisent. Il leur faut déterminer la stratégie de l'entreprise et contrôler sa mise en œuvre par la direction générale, tout en s'assurant que les risques de l'entreprise sont maîtrisés. Désormais, les comités spécialisés se généralisent, tandis que les procédures d'évaluation des conseils d'administration se développent rapidement. Néanmoins, l'AMF souligne encore des marges de progression en matière de transparence des rémunérations, en particulier sur les critères de détermination de la part variable ou les rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux. *Quelle coordination doit être mise en place entre comités spécialisés et conseil d'administration ? Comment peut-on encore améliorer la transparence des rémunérations ?*

La recherche de la maîtrise des risques conduit à une normalisation croissante du contrôle interne. Les outils de suivi opérationnel se mettent en place : tous les acteurs de l'entreprise sont ainsi concernés et impliqués de manière différente. *Quelles sont les conséquences en terme d'organisation interne ? Quel*

*est l'impact de la LSF sur la gestion des risques ? Quels sont les enjeux juridiques liés à une éventuelle défaillance du contrôle interne ? Comment communiquer sur ces risques ?*

La gouvernance et le contrôle interne s'adaptent à un environnement de l'entreprise de plus en plus mouvant : *que se passe-t-il en cas de fusions, d'acquisitions ou de délocalisations ? Comment le contrôle interne peut-il faciliter l'évolution de l'entreprise ? Quels sont les enjeux organisationnels et juridiques ?*

Les nombreux dispositifs de contrôle préventif contribuent à diminuer les risques de fraudes mais ne mettent pas les entreprises à l'abri pour autant. La fraude interne en entreprise reste encore trop souvent taboue en France. Les entreprises multiplient toutefois les dispositifs préventifs et les actions de sensibilisation. Le plus souvent, la détection des fraudes s'effectue par le biais de faisceaux de quantité de signaux, d'indicateurs statistiques et d'écarts inexplicables. *Quel est le rôle de l'audit interne dans la prévention et la détection des fraudes ? De quels moyens dispose-t-il ?*

**Cette conférence est un rendez-vous majeur pour tous les acteurs du contrôle et de la gouvernance au sein des entreprises ainsi que pour les conseils, les organisations professionnelles et les organismes de tutelle. Sous la forme d'exemples concrets, elle présentera les différentes facettes du contrôle interne et ses implications pour tous les acteurs de l'entreprise.**

**Pour tout renseignement sur le contenu du programme :** Caroline HELFRE • [chelfre@lesechos.fr](mailto:chelfre@lesechos.fr)  
**Contact presse :** Sonia KHATCHADOURIAN • [skhatchadourian@lesechos.fr](mailto:skhatchadourian@lesechos.fr)

## ➤ CETTE CONFÉRENCE S'ADRESSE AUX :

### ➤ ENTREPRISES :

• Direction générale ; Conseil d'administration et comité d'audit ; Direction financière et comptable ; Direction du contrôle de gestion ; Direction de l'audit et du contrôle interne ; Déontologue, Compliance officer ; Risk manager ; Direction juridique ; Direction des systèmes d'information ; Direction de la communication financière

### ➤ COMMISSAIRE AUX COMPTES

### ➤ EXPERT COMPTABLE

### ➤ ANALYSTE FINANCIER

### ➤ CABINETS D'AUDIT

### ➤ CABINETS DE CONSEIL

### ➤ CABINETS D'AVOCATS

### ➤ AGENCES DE NOTATION

Et tous ceux qui sont concernés par le contrôle interne et le gouvernement d'entreprise.

4<sup>ème</sup> conférence annuelle

# CONTRÔLE INTERNE

Quelle contribution à l'efficacité opérationnelle ?

**Pavillon Gabriel**  
5, avenue Gabriel  
75008 Paris

Métro : Concorde  
Parking : Concorde

Débats animés par Valérie de SENNEVILLE et Stéphane LEPAGE, Journalistes, Les Echos

8h30 > 9h00

Accueil des participants

9h00 > 10h30

## Nouveau cadre de référence de contrôle interne : quel bilan ?

- Bilan, évaluation et pistes d'amélioration suite à la publication du référentiel AMF en janvier 2007
- Les spécificités pour les PME ou les valeurs moyennes : quelles solutions d'adaptation ?
- Information, communication financière : quels progrès ? Le point de vue des investisseurs

Xavier BREGOU,  
Directeur de l'Audit Interne, PPR

Christian FONTANEL,  
Administrateur, IFACI ; Directeur de l'Audit et du Contrôle Interne, Groupe EDF

Benoît de JUVIGNY,  
Secrétaire général adjoint, Direction des émetteurs, AMF

Alain LECLAIR,  
Président, AFG

Guy MAMOU-MANI,  
Président, MiddleNext

10h30 > 11h00 Pause

11h00 > 12h00

## Gouvernance d'entreprise et contrôle interne : vers plus de transparence ?

- Quelle coordination entre comités spécialisés et conseil d'administration ? Quel transfert d'information ?
- Comment améliorer la transparence des rémunérations, suite à la loi Breton 2005 ? Quel rôle du comité d'audit et du comité de rémunération ?
- Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE) : quel rôle du contrôle interne ?

François BASSET-CHERCOT,  
Secrétaire du Conseil d'Administration, L'Oréal

Emmanuel du BOULLAY,  
Administrateur indépendant

Marc LAMY,  
Président directeur général, Boyden France ; Administrateur

Daniel LEBEGUE,  
Président, IFA

12h00 > 13h00

## Du management des risques au contrôle interne : quel processus ? Quelle communication ?

- Les enjeux juridiques liés à la défaillance du contrôle interne, l'organisation des pouvoirs et responsabilités
- Quel rôle pour les auditeurs internes ?
- Comment communiquer sur les risques ?

Georges BOUCHARD,  
Directeur de l'Audit et des Risques, GDF

Gérard LANCNER,  
Président, AMRAE

Sylvie LE DAMANY,  
Avocat à la Cour, Associée, Ancien Secrétaire de la Conférence, Landwell & Associés, Cabinet correspondant de PricewaterhouseCoopers

Jean-Philippe RIEHL,  
Directeur de la gestion des risques, Veolia

13h00 > 14h30 Déjeuner

14h30 > 16h00

## Retours d'expérience et meilleures pratiques : comment contribuer à l'amélioration de l'efficacité opérationnelle ?

- Gestion de projet : comment impliquer et motiver les différents acteurs de l'entreprise ?
- Comment passer d'un mode projet à un mode de fonctionnement courant ?
- Quelles démarches de simplification ?
- Spécificités par secteur et par taille : comment les prendre en compte ? Quelle approche comparative ?

Pierre-Arnaud CRESSON,  
Directeur du projet SOX, Gemalto

Rémi GEORGET,  
Contrôleur de gestion, chargé de la mise en place du dispositif de contrôle interne, Mutuelle Médicis

Xavier MAITRIER,  
Associé, Responsable du département Amélioration de la Performance, Risques et Contrôle Interne, PricewaterhouseCoopers

Philippe NOËL,  
Président, RVR Systems

16h00 > 16h45

## Gouvernance et contrôle interne dans un contexte mouvant : fusions, acquisitions, délocalisations...

- Comment le contrôle interne peut-il faciliter l'évolution de l'entreprise ? Quels enjeux organisationnels et juridiques ?

Jean-Florent REROLLE,  
Managing Director, Houlihan Lokey Howard & Zukin

Pierre RODOCANACHI,  
Membre du Comité d'Audit et Président du Comité des Ressources Humaines, Vivendi

16h45 > 17h30

## Détection et prévention des fraudes

Jean-Yves PELISSON,  
Directeur de l'audit interne, AGF

Dominique PERRIER,  
Associée, Responsable du département Litiges et Investigations, PricewaterhouseCoopers

Noël PONS,  
Conseiller du Service Central de Prévention de la Corruption

**LANDWELL & ASSOCIÉS**  
Cabinet d'avocats correspondant de PRICEWATERHOUSECOOPERS



**RVR SYSTEMS**

**IFA**  
Institut Français des Administrateurs

**PRICEWATERHOUSECOOPERS**

**IFAeI** Institut de l'Audit Interne

## ► BULLETIN D'INSCRIPTION

**ATTENTION RÈGLEMENT** ► Votre règlement doit nous parvenir impérativement avec votre bulletin d'inscription. Dans le cas contraire, Les Echos Formation se réserve le droit de vous refuser l'accès le jour de la conférence. À l'exception des personnels du service public qui paient à service rendu.

### ► Tarif :

950 € HT par personne (soit 1 136,20 € TTC)

Le prix indiqué comprend la participation à l'ensemble de la journée et la documentation. Joindre un bon de commande si exigé par votre entreprise.

### ► Pour tout mode de règlement, précisez le titre et la date de la conférence :

Par chèque à l'ordre des ECHOS FORMATION, société filiale des Echos habilitée à dispenser de la formation professionnelle

Par virement à l'ordre des ECHOS FORMATION

Banque BNP, compte n° RIB 30004/00804 00010331433/36 BNP Champs-Élysées  
N° de TVA intracommunautaire : FR 437 567 944 000 16

### ► Merci de m'envoyer :

Une convention de formation  Une attestation de présence

### ► Modalités d'annulation :

Toute annulation devra être faite par écrit et envoyée par fax ou par e-mail. En cas d'annulation effectuée moins de 14 jours avant la date de la conférence ou en cas d'absence le jour de la conférence, le paiement de l'inscription restera pleinement dû et ne donnera lieu à aucun remboursement. En cas d'annulation effectuée plus de 14 jours avant la conférence, l'inscription vous sera remboursée déduction faite d'un montant de 180 € HT pour frais de dossier. Vous pouvez vous faire remplacer en nous communiquant par écrit les noms et coordonnées du remplaçant.

Je soussigné(e), accepte les modalités de règlement et d'annulation

Date :

Signature :

Cachet de l'entreprise (obligatoire)

**Les Echos**  
CONFÉRENCES

À renvoyer à  
Luc MICHAT

16, rue du Quatre Septembre  
75112 Paris CEDEX 02

Tél. : 01 49 53 63 59 • Fax : 01 49 53 68 71

lmichat@lesechos.fr

suite du bulletin ►